

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente. (Page 07)

Equipementier (Page 08)

Adidas étudie la possibilité de vendre Reebok Cette option est envisagée par l'équipementier sportif allemand qui a acquis la marque américaine Reebok en 2006.

Etats-Unis (Page 08)

Accusé de sexisme, Pinterest paie 22,5 millions de dollars Une ex-employée reprochait au groupe de l'avoir payée moins bien que ses collègues masculins et de l'avoir écartée de décisions importantes.



Lutte contre la corruption / Marchés publics (Pages 03)

L'ARMP réfléchit sur l'éthique et la déontologie



Togo (Page 04)

8 milliards FCFA pour recenser la population

Entreprises (Page 02)

L'AGET identifie 14 secteurs d'accélération de l'économie L'Association des Grandes Entreprises du Togo (AGET) vient de procéder au lancement de l'édition 2020 de son Livre Blanc.

Santé reproductive

Un financement canadien en faveur du Togo Le Togo, la Côte-d'Ivoire, le Mali et le Sénégal, bénéficieront d'un financement de 55 millions \$ de la part du Canada, en appui à la nouvelle stratégie. (Page 04)

Secteur privé africain (Pages 06)

La CEA prône un financement novateur La Commission économique pour l'Afrique (CEA) a procédé, mardi 15 décembre 2020 à Addis-Abeba en Éthiopie au lancement de son Rapport économique...

Préfecture de Vo (Pages 11)

Des solutions pour une agriculture résiliente

La Vulnérabilité de l'agriculture pluviale face à la variabilité climatique et stratégies d'adaptation paysannes dans la préfecture de Vo au sud-Togo

Taux de change du Fcfa XOF offert par

Devises	Euro	Dollars US	Yen japonais	Livre sterling	Fran suisse	Dollar canadien	Yuan chinois	Dirham (Eau)
Achat	655,957	549,250	5,295	733,000	604,000	419,250	83,250	149,000
Vente	655,957	556,250	5,355	740,000	610,000	426,250	85,000	152,000

Entreprises

L'AGET identifie 14 secteurs d'accélération de l'économie

L'Association des Grandes Entreprises du Togo (AGET) vient de procéder au lancement de l'édition 2020 de son Livre Blanc. L'événement s'est déroulé ce jeudi 10 décembre à Lomé.



C'est un livre qui fait, dans un premier temps, une analyse diagnostique de l'environnement économique du Togo et dans un second temps, des recommandations axées essentiellement sur l'investissement et l'innovation, selon un communiqué de l'AGET. « Avant, nous faisons un diagnostic macro de l'environnement et nous soumettions des recommandations... Pour l'édition 2020 nous avons changé de format pour adopter une analyse sectorielle en focalisant les secteurs qui nous semblent les plus pertinents et les plus importants pour porter une croissance soutenue et accélérée », a précisé Jonas Daou, président de l'Agét au cours de la cérémonie. En lien avec le contexte, M. Daou a fait observer que la COVID n'est pas seulement une pandémie, mais aussi une révolution pour les milieux d'affaires et qui poussera les entreprises à repenser leurs stratégies d'investissements. « Ce livre, décrit le ministre Rose Mivedor, en charge

des Investissements, est non seulement une démarche intellectuelle, mais se veut surtout un baromètre, mieux un guide pour mieux réorienter les futurs investissements du gouvernement ». Mme Mivedor a félicité l'AGET pour sa collaboration et ses multiples apports, a renouvelé l'engagement du gouvernement à accompagner, au mieux, le secteur privé en vue d'en faire, le socle du PND. Le confrère relève que c'est grâce à l'analyse diagnostique de l'AGET qui a permis d'identifier 14 secteurs d'accélération de l'économie au Togo dont l'agro-industrie, de l'industrie des services, le Port, Logistiques et Transports, et Tourisme. Certes ces secteurs sont accélérateurs de l'économie mais sont toutefois confrontés à une baisse causée par l'apparition de la crise de Covid-19 dans le pays en mars 2020. « La multiplication du nombre de cas confirmés au Togo et dans le reste du monde a contraint les autorités à la mise en place de mesures peu drastique

de prévention. L'impact de ces mesures locales conjuguées aux mesures prises par les partenaires techniques et financiers du Togo ne seront pas sans effets sur l'économie nationale d'une part et sur le comportement des agents économiques, notamment les entreprises et les ménages » lit-on dans le document. Ainsi le document relève les secteurs touchés par la crise en précisant que l'industrie, le commerce de détail, la construction et le tourisme qui représentent respectivement 6,6% ; 5,8% ; 5,0% ; 1,9% du PIB, sont les plus affectés. L'avènement de la crise a aussi, selon le document, agit sur l'employabilité. Les travailleurs sont très vulnérables face au risque de perte de leurs emplois notamment en raison des licenciements économiques ou des restructurations qui vont intervenir dans les entreprises. La pandémie a entraîné des charges spécifiques liées à la gestion de la pandémie et surtout une baisse de la productivité.

Avec lenouveaureporter.com

AUX DECIDEURS ...

Marchés publics et transparence

L'autorité de réglementation des marchés publics (ARMP) dispose désormais d'un code d'éthique et de déontologie pour la commande publique. Une démarche qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de la bonne gouvernance et de la prévention et de la lutte contre la corruption. Un engagement formel s'imposera avant de soumettre sa candidature à un appel d'offres.

« Tout opérateur économique devra s'engager par écrit à avoir pris connaissance du contenu du code, y compris des sanctions éventuelles » a indiqué Aftar Touré Morou, le directeur général de l'ARMP. Les dispositions réglementaires entreront prochainement en vigueur.

Impératif fondateur du droit des marchés publics et des concessions, la transparence s'impose à tous les acteurs et à toutes les étapes de la commande publique.

Dans l'opinion publique, les marchés publics sont en effet synonymes d'obscurité, d'un univers de fraude et de favoritisme, où se déroulent nombre de tractations secrètes entre acheteurs publics et entreprises.

Selon Jean-Marc PEYRICAL, Maître de conférences des universités. Avocat associé. Président de l'Association pour l'achat dans les services publics, le principe de la transparence est, avec la liberté d'accès et l'égalité de traitement, un des trois piliers du droit des marchés publics et, au-delà, du droit des contrats de la commande publique ; l'impact économique de ces derniers - en moyenne 15 % du PIB de chaque État de l'UE, ce qui correspond à plus de 300 milliards d'euros annuels pour un pays comme la France - n'étant plus à démontrer.

On retrouve ce principe à la fois en amont et en aval des procédures de passation relatives à ces contrats. La transparence, c'est en effet à la fois la publicité la plus large possible, afin qu'un maximum de candidats puissent répondre à une procédure, qu'il s'agisse d'un marché public ou d'une concession ; et à la fois un devoir d'explication et de justification auprès des candidats évincés desdites procédures.

Preuve de cette transversalité, on retrouve aussi un impératif de transparence tout au long de l'exécution des contrats de la commande publique. La clause de réexamen, récemment introduite par la réglementation 2, peut ainsi être considérée comme un vecteur de transparence dans les relations entre les parties au contrat, qui peuvent ainsi choisir de se rencontrer et discuter des possibilités de modulation et d'évolution de leurs dispositions contractuelles.

La transparence dans les contrats de la commande publique doit cependant être utilisée avec mesure. Une mise en oeuvre abusive pourrait ainsi conduire à des situations non seulement contraires aux objectifs initialement fixés, mais aussi en confrontation directe avec d'autres principes essentiels, et avant tout celui de la concurrence.

Komlan KPATIDE

Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	Sources
Superficie : 56 600 km ²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	
Valeur	Sources
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Lutte contre la corruption / Marchés publics

L'ARMP réfléchit sur l'éthique et la déontologie

L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) en partenariat avec le Centre Droit Public (CDP) a organisé un colloque axé sur la performance de la commande publique ce mardi 15 décembre 2020 à Lomé. Objectif, réfléchir sur la « Lutte contre la corruption, éthique et déontologie dans la commande publique »

• Bernard AFAWOUBO

De nos jours, la passation des marchés publics qui en termes de chiffres représentent une part importante de l'activité économique d'un pays et fédèrent de nombreux acteurs, notamment les pouvoirs publics et les opérateurs économiques est plombée par la corruption qui se traduit par des raccourcis empruntés par des entreprises pour remporter des appels à concurrence ou encore du favoritisme de la part des agents publics chargés de l'acquisition, à l'égard de certains soumissionnaires. La corruption devient ainsi une grave menace pour le développement, la sécurité et la stabilité des Etats. Il est primordial de combattre ce fléau. Ainsi pour endiguer ce phénomène, il faut la nécessairement la théorie des trois D notamment Détecter, Déclarer et Dénoncer. C'est d'ailleurs l'objet qui a retenu l'attention des participants au colloque international tenu à Lomé le mardi 15 décembre 2020. Placé sous le thème : « Lutte contre la corruption, éthique et déontologie dans la commande publique » ce Colloque d'envergure internationale qui a réuni d'éminents chercheurs et praticiens vise à répondre aux stratégies mises en place par nos pays afin d'assainir la gestion publique par la réduction de fraude et de corruption. Il s'agit d'une évaluation des outils et dispositifs de lutte contre la corruption mise en place dans l'optique de les performer. Ainsi, le Colloque de Lomé est axé sur la performance de la commande publique. « Le présent colloque vise un double objectif. D'une part, il ambitionne de vulgariser les dispositifs normatifs de promotion de l'éthique et de lutte contre la corruption à l'endroit des acteurs et du public cibles et d'autre part, il se propose d'analyser les spécificités

des dispositifs de promotion de l'éthique et de lutte anti-corruption des Etats de l'UEMOA ainsi que l'efficacité de leur mise en œuvre à la lumière des standards optimaux et efficaces en matière de gestion de la commande publique. Il s'agira de présenter et analyser le dispositif normatif et institutionnel des promotions de l'éthique, de la déontologie et de la lutte contre la corruption dans les contrats de la commande publique » a indiqué Aftar Traoré Morou, Directeur général de l'ARMP.

Objectifs

Le colloque s'est fixé un double objectif. D'une part, il ambitionne de vulgariser les dispositifs normatifs de promotion de l'éthique et de lutte contre la corruption à l'endroit des acteurs et du public cible. D'autre part, il se propose d'analyser les spécificités des dispositifs de promotion de l'éthique et de lutte anti-corruption des Etats de l'UEMOA et l'efficacité de leur mise en œuvre, à la lumière des standards optimaux et efficaces en matière de gestion de la commande publique. Entre autres, il était questions pour les participants de présenter et analyser le dispositif normatif et institutionnel de promotion de l'éthique, de la déontologie et de la lutte contre la corruption dans les contrats de la commande publique des Etats membres de l'UEMOA ; évaluer l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre du dispositif sus-indiqué pour en révéler les forces et faiblesses ; suggérer des approches de solutions à mettre en œuvre pour remédier aux faiblesses et/ou incomplétudes constatées ; rechercher et partager les histoires à succès dans le domaine (sous forme de partage de bonnes pratiques et expériences), susceptibles de favoriser l'adop-



tion de stratégies idoines pour de meilleurs résultats. Conscient de l'importance de la commande publique

tant du point de vue budgétaire que de la promotion du développement d'un pays, les États membres de

l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ont mis en place un cadre juridique harmonisé

de gestion des marchés publics à travers les directives n° 04/2005/CM/UEMOA et n° 05/2005/CM/UEMOA du 09 novembre 2005. Ces directives énoncent particulièrement les principes fondamentaux de la commande publique, parmi lesquels la transparence des procédures. La promotion de la transparence est célébrée comme un moyen de lutte contre la corruption et d'assainissement du climat des affaires. Afin de renforcer cette politique communautaire de promotion de la transparence, il a été adopté, le 28 septembre 2012, la directive n° 04/2012/CM/UEMOA relative à l'éthique et à la déontologie dans les marchés publics et les délégations de service publics dans les États membres.



Baromètres Togo

Indicateurs de croissance	2018(e)	2019(e)	2020(e)
PIB (milliards USD)	5,35	5,67	6,24
PIB (croissance annuelle en %, prix constant)	4,7	5,0	5,3
PIB par habitant (USD)	668	691	741
Endettement de l'Etat (en % du PIB)	75,715	70,560	64,775
Taux d'inflation (%)	0,4	1,2	2,0
Balance des transactions courantes (milliards USD)	-0,49	-0,45	-0,44
Balance des transactions courantes (en % du PIB)	-9,2	-8,0	-7,0

Source: FMI - World Economic Outlook Database - Octobre 2018. Note: (e) Donnée estimée

Indicateurs monétaires	2015	2016	2017
Franc CFA BCEAO (XOF) - Taux de change annuel moyen pour 1 EUR	631,22	630,86	657,54

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.
Principaux secteurs économiques

Répartition de l'activité économique par secteur	Agriculture	Industrie	Services
Emploi par secteur (en % de l'emploi total)	36,9	17,3	44,9
Valeur ajoutée (en % du PIB)	41,8	17,0	29,8
Valeur ajoutée (croissance annuelle en %)	7,3	2,1	3,3

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

Les IDE en chiffres

	Togo	Sub-Saharan Africa	Etats-Unis	Allemagne
Index de transparence des transactions*	7,0	5,0	7,4	5,0
Index de responsabilité des managers**	1,0	4,0	8,6	5,0
Index de pouvoir des actionnaires***	5,0	5,0	9,0	5,0

Source : Doing Business - Dernières données disponibles. Note: *Plus l'index est grand, plus les transactions sont transparentes. **Plus l'index est grand, plus les managers sont personnellement responsables. *** Plus l'index est grand, plus les actionnaires ont le pouvoir de défendre leur droit. **** Plus l'index est grand, plus la protection des actionnaires est importante.

Togo

8 milliards FCFA pour recenser la population

Le ministre de l'Economie et des Finances, Sani Yaya, a présidé la cérémonie de signature du document de projet du 5ème recensement général de la population et de l'habitat ce mardi 15 décembre 2020.

• Bernard AFAWOUBO

Estimé à plus de 8 milliards de francs CFA, le recensement sera mis en œuvre avec le soutien du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), chef de file des partenaires techniques et financiers. Son rôle est déterminant pour boucler le budget. Le document du projet de loi du 5ème recensement général de la population et de l'habitat a été signé ce mardi 15 décembre 2020 à Lomé. Cette cérémonie de signature présidée par le Ministre de l'Economie et des Finances, Sani Yaya a vu la participation du ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, Payadowa Boukpassi et de Josiane Yaguibou, la



représentante de l'UNFPA au Togo. En effet, ce recensement est un excellent outil de planification, de suivi et d'évaluation des politiques et programmes de développement. Et vient à point nommé pour mettre en œuvre le

projet de société du chef de l'Etat. « Le recensement permettra de disposer des indicateurs nécessaires au suivi et à l'évaluation des agendas nationaux et internationaux. Il permettra également de connaître la situation sociale de la population, y compris celle des populations vulnérables, notamment les personnes vivant avec un handicap, les orphelins, les enfants, les personnes âgées et les femmes à des niveaux géographiquement désagrégés. Les caractéristiques de l'habitat et du cadre de vie de la population et les différents mouvements de la population seront également appréciés », a indiqué le ministre de l'Economie et des Finances, Sani Yaya. Soulignons que le gouvernement togolais vient d'adopter une feuille de route pour la période 2020-2025 en lien avec le PND et la Déclaration de politique générale. Cette feuille de route trace une trajectoire claire et déterminée pour faire du Togo un pays moderne avec une croissance économique inclusive et durable. « Il est réconfortant de saluer la volonté politique et la détermination des plus hautes autorités du Togo de se donner les moyens pour être en mesure de répondre efficacement aux besoins de données nécessaires au développement », a déclaré Josiane Yaguibou, la représentante de l'UNFPA au Togo, lors de la cérémonie.



Santé reproductive

Un financement canadien en faveur du Togo

Le Togo, la Côte-d'Ivoire, le Mali et le Sénégal, bénéficieront d'un financement de 55 millions \$ de la part du Canada, en appui à la nouvelle stratégie du « Partenariat de Ouagadougou » dont les quatre pays sont membres.

• Nicole ESSO

L'annonce de cette subvention a été faite mardi par la ministre canadienne du développement international, Karina Gould, à l'ouverture de la session annuelle de l'organisation. La facilité, qui sera allouée à la mise en œuvre de 05 projets, doit « contribuer à éliminer les barrières à l'accès aux services de santé et des droits sexuels et reproductifs », ainsi que l'a indiqué la responsable. L'appui doit également permettre de renforcer les capacités de près de 13 millions de femmes et de filles d'ici 2030, « à faire des choix éclairés concernant leur santé ». Le ministre de la santé en ouvrant les travaux, a rappelé les succès obtenus par le pays dans le domaine : « La planification familiale est devenue une composante majeure des politiques ayant pour socle la santé de la mère et de l'enfant », a rappelé Moustapha Mijiyawa. Le Togo a en effet réalisé de gros progrès ces 25 dernières années en augmentant le taux de planification familiale et en baissant le ratio de mortalité maternelle. Le Partenariat de Ouagadougou a été lancé lors de



la Conférence Régionale sur la Population, le Développement et la Planification Familiale tenue à Ouagadougou au Burkina Faso en février 2011 par les 9 gouvernements des pays francophones de l'Afrique de l'Ouest et leurs partenaires techniques et financiers pour accélérer les progrès dans l'utilisation des services de planification familiale au Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo. Le Partenariat de Ouagadougou est basé sur deux principes. Il mise sur une meilleure coordination entre les bailleurs de fonds pour optimiser leurs soutiens aux pays et également sur

une collaboration et coopération aux niveaux national et régional pour remédier au taux élevé des besoins non satisfaits en matière de planification familiale. L'objectif principal du Partenariat est d'atteindre au moins 2.2 millions d'utilisatrices additionnelles de méthodes de planification familiale dans les neuf pays concernés d'ici 2020. Cet objectif peut paraître faible à vue d'œil mais il est en réalité très ambitieux vu le contexte des pays caractérisés par les faibles taux de prévalence contraceptive, les barrières socioculturelles, les systèmes de santé déficients, un engagement politique timide et peu de financement.

Gouvernance économique

Le PNUD a investi plus de 11 millions \$ au Togo en 2020

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD-Togo) a injecté plus de 11 millions \$ dans une trentaine de projets au Togo en 2020.

L'information a été diffusée à Lomé, mardi 15 décembre 2020, au démarrage des travaux de la revue annuelle des programmes menés conjointement par le Pnud et le Togo. Alors que la crise sanitaire liée à la Covid-19 a mis un coup d'arrêt à un certain nombre de projets financés par l'institution onusienne, une trentaine qu'elle a financée au Togo aura pris corps. Récemment, en partenariat avec l'UNCDF, le PNUD a lancé

le Fonds d'aide d'urgence à la résilience des entreprises togolaises, un projet dont la phase pilote sera exécutée sur 6 mois avec environ 350 000 \$ pour atténuer les impacts économiques négatifs de la Covid-19 sur les Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME), confrontées à des pertes significatives. Alors qu'il ouvrait les travaux de la revue, Paneto Bèguédouwe, Secrétaire Général du ministère auprès du Président de la République chargé de la Pla-

nification du développement et de la Coopération, s'est félicité des progrès ainsi réalisés. Notamment pour l'atteinte des objectifs du développement durable et du Plan National de Développement (PND 2018-2022), malgré la pandémie de la Covid-19. A noter que la revue prévue sur trois jours, consistera, entre autres, à évaluer les résultats obtenus, orienter et réorienter les plans de travail biannuels 2020-2021.

Avec Togo First

Baromètres Togo

	2016	2017	2018
Investissement Direct Etranger			
Flux d'IDE entrants (millions USD)	-46	88	102
Stocks d'IDE (millions USD)	1.474	1.772	1.790
Nombre d'investissements greenfield***	2	1	2
IDE entrants (en % de la FBCF****)	21,0	n/a	n/a
Stock d'IDE (en % du PIB)	39,7	n/a	n/a

Source : CNUCED - Dernières données disponibles. Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

Indicateurs du commerce extérieur	2015	2016	2017
Importations de biens (millions USD)	2.127	2.382	2.527
Exportations de biens (millions USD)	1.227	1.290	1.138
Importations de services (millions USD)	n/a	397	n/a
Exportations de services (millions USD)	n/a	530	n/a
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	13,7	-3,5	3,7
Exportations des biens et services (croissance annuelle en %)	0,2	5,2	0,4
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-1.033	n/a	n/a
Commerce extérieur (en % du PIB)	109,8	105,6	100,0
Importations de biens et services (en % du PIB)	67,6	62,8	59,5
Exportations des biens et services (en % du PIB)	42,2	42,8	40,5

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles

COMISSÃO DA CEDEAO

COMMISSION DE LA CEDEAO

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation
ARAA

ECOWAS COMMISSION

Regional Agency for Agriculture and Food
RAAF

Avis d'appel à candidatures

Sélection d'un consultant individuel

Sélection d'un(e) Consultant(e) / Expert (e) en Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN) chargé du Suivi de la politique SAN

Référence : ARAA/PAGR-SANAD/2020/AMI/18
 Date de publication : 03 DEC 2020
 Date limite de Dépôt : 25 DEC 2020
 Durée de la mission : Un an renouvelable
 Nombre d'année d'expérience : 05 Années d'expériences minimum

I- Contexte

A l'issue d'un processus participatif et inclusif, la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est dotée en janvier 2005 d'une politique agricole commune, l'ECOWAP/PDDAA revu en 2015 pour l'horizon 2025 conformément à la déclaration de Malabo 2014 et des ODD. Sa mise en œuvre repose sur la coordination des échelles nationale et régionale d'intervention, à travers le développement de Programmes Nationaux d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIA-SAN), et d'un Programme Régional (PRIA-SAN).

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'ECOWAP, le projet d'Amélioration de la Gouvernance de la Résilience et de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et de l'Agriculture Durable en Afrique de l'Ouest (PAGR-SANAD) a été formulé. Il s'agit d'un programme régional au profit des Organisations Inter Gouvernementales (CEDEAO, UEMOA, CILSS) et Organisations Professionnelles Régionales (OPR), financé par l'Union Européenne (Convention EU-CEDEAO-UEMOA). L'action vise principalement à l'amélioration de la gouvernance du domaine SANAD & Résilience en Afrique de l'Ouest et au Sahel : 15 pays de l'Afrique de l'Ouest et 2 pays du Sahel (Tchad, Mauritanie). Elle s'inscrit au titre de l'objectif 3.1 du Programme Indicatif Régional du 11eme FED pour l'Afrique de l'Ouest.

Le projet a pour objectif global de renforcer la gouvernance de la SANAD, afin d'assurer, face aux risques économiques et environnementaux, un meilleur accès à l'alimentation et un meilleur impact nutritionnel et de renforcer la résilience des populations vulnérables tout en favorisant une croissance économique et sociale inclusive.

Depuis le début de la mise en œuvre de ce projet, de nombreux efforts ont été consentis par les différents consultants recrutés ainsi que par le personnel de la Direction de l'Agriculture et du Développement Rural (DADR) pour aider à renseigner les informations en termes d'utilisation des fonds mais aussi de résultats atteints. Cependant, bien que ce projet ait des composantes de S&E bien définies, y compris le cadre de résultats, le cadre logique, les tableaux d'indicateurs, entre autres, le projet n'a pas un spécialiste de S&E à plein temps pour aider à surveiller et suivre la mise en œuvre ainsi qu'à préparer les rapports qui éclaireront la prise de décision.

A cet effet et pour assurer un suivi plus solide du projet, la DADR chargé de la mise en œuvre du projet au niveau de la Commission de la CEDEAO a l'intention d'utiliser une partie du financement du projet pour le recrutement d'un(e) Consultant(e) / Expert (e) en Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN) chargé du Suivi de la politique SAN.

II- Tâches principales

Sous la supervision du Directeur de l'Agriculture et du Développement Rural et en collaboration avec d'autres composantes et partenaires du projet, l'Expert(e) en Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN) chargé du Suivi de la politique SAN aura pour mandat de suivre et d'évaluer le projet PAGR-SANAD et d'assister la DADR & l'ARAA lors de la mise en œuvre des mécanismes ECOWAP/PDDAA, y compris tous les projets ECOWAP sous la gouvernance de la CEDEAO/DADR. Plus précisément, il exécutera les tâches et responsabilités suivantes :

- Assurer l'alignement entre le cadre de résultats ainsi que le mécanisme de S&E du PAGR-SANAD et la planification globale de la DADR et les plans de travail annuels ;
- Suivre la mise en œuvre du projet PAGR-SANAD et mettre en œuvre les activités de S&E, y compris la mise à jour du plan de suivi des performances, la collecte des données, la saisie des données, l'analyse et les rapports ;
- Evaluer l'efficacité et l'efficience des activités, extraits et résultats du projet ;
- Coordonner la gestion des données / informations à partir de tous les aspects du projet et assurer la production de rapports de suivi périodiques ;
- Participer à la facilitation de la gestion de projet et au partage des connaissances, y compris la diffusion de divers documents de projet tels que les bulletins d'information, les réussites et d'autres documents connexes aux diverses parties prenantes si nécessaire ;

- Effectuer d'autres tâches qui pourraient être assignées par l'Unité de gestion du projet mais sous la coordination de la Direction de l'agriculture et du Développement.

III – Qualifications, compétences et expériences

Les candidat(e)s doivent avoir les qualifications et expériences suivantes :

- Etre titulaire d'un master en suivi et évaluation, en évaluation du développement, en agro économie, en développement international, en statistiques ou tout autre domaine connexe ;
- Avoir au moins 5 années d'expériences dans un poste similaire dans une organisation de développement, une ONG internationale ou une institution/organisation de bonne œuvre principalement dans le domaine de l'agriculture et du développement rural ;
- Avoir une très bonne connaissance des enjeux et problématiques du secteur de l'agriculture dans l'espace CEDEAO ;
- Démontrer d'une solide connaissance des approches en suivi et évaluation ;
- Avoir une bonne maîtrise des outils de technologie de l'information et de la communication ;
- Etre apte à travailler en équipe multidisciplinaire et sous forte pression, en réseau et avoir le sens de l'organisation, de négociation et de construire le consensus ;
- Avoir une bonne capacité à communiquer de façon orale, écrite et dans l'édition des documents scientifiques et d'ordre général ;
- Être proactif et bien organisé avec une bonne capacité à planifier les tâches et à résoudre des problèmes ;
- Etre âgé de moins de 40 ans, en excellente capacité physique pour de nombreux déplacements potentiels dans les Etats membres de la CEDEAO/UEMOA selon les besoins.

IV – Langue

- Avoir une maîtrise parfaite d'une des langues officielles de la CEDEAO : Français, Anglais et Portugais. Une bonne connaissance écrite/parlée d'une deuxième langue sera un atout.

V – Lieu, Durée et début de la mission

- Le consultant sera basé à Abuja au Nigéria, au niveau de la Direction de l'Agriculture et du Développement Rural (DADR) ;

- La durée de la mission est douze (12) mois avec possibilité de renouvellement selon la disponibilité des fonds et la performance du consultant ;
- La mission démarrera dans les deux semaines au plus tard suivant la signature du contrat de prestation de service intellectuel.

VI – Dossier de candidatures

Le dossier de candidature est constitué :

- Une lettre de manifestation d'intérêt, incluant le délai de disponibilité ;
- Un curriculum vitae récent détaillant l'expérience professionnelle et les missions similaires ;
- Trois références professionnelles (Noms et prénoms, fonctions actuelles, fonctions au moment de la collaboration avec le Consultant, email et contacts téléphoniques)
- Copie certifiée du diplôme le plus élevé ;
- Copie des attestations de travail ou de service rendus, énumérées dans le curriculum vitae.

NB : Tout dossier incomplet sera rejeté.

VII – Dépôt des candidatures

Les candidatures sont reçues au plus tard le **25 DEC 2020** à **16 h 00 mn GMT**, par dépôts en mains propres ou par courrier électronique aux adresses suivantes :

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA),
83, Rue de Pâturage, Lomé, Togo (sous pli fermé portant la mention : « Candidature Consultant, Chargé d'appui au suivi-évaluation /ARAA »)
procurement.consultants@araa.org

En objet : « Recrutement d'un(e) Consultant(e) / Expert (e) en Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN) chargé du Suivi de la politique SAN »

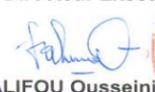
NB : Les dossiers de candidatures qui ne porteront pas en objet la mention : « Consultant, Chargé d'appui au suivi-évaluation/ARAA », ne seront pas considérés.

VIII – Méthode de sélection

Le consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection basée sur la qualification telle que définie dans le Code des marchés publics de la CEDEAO. Une séance d'interview pourra être organisée avec une short liste de consultants présélectionnés.

Seules les candidatures présélectionnées seront contactées. L'ARAA se réserve le droit de ne pas donner suite à cette manifestation d'intérêts.

Le Directeur Exécutif


SALIFOU Ousseini



Secteur privé africain

La CEA prône un financement novateur

La Commission économique pour l'Afrique (CEA) a procédé, mardi 15 décembre 2020 à Addis-Abeba en Éthiopie au lancement de son Rapport économique phare sur l'Afrique, intitulé « Financement novateur pour le développement du secteur privé en Afrique » qui considère le financement novateur comme une manière d'apporter des solutions aux défis du financement du secteur privé, permettant ainsi à celui-ci de prospérer et de stimuler la croissance et la relance économiques du continent ; et surtout d'accroître la résilience du secteur privé face aux effets de la pandémie mondiale de coronavirus.

● Joël YANCLO

Préparé par la Division du développement du secteur privé et des finances, de la CEA et sous la direction de la Secrétaire exécutive, Vera Songwe, le rapport a été présenté lors d'un lancement virtuel auquel ont participé certains des esprits les plus éminents d'Afrique dans les secteurs des affaires et des finances, des responsables gouvernementaux, la société civile, les universités, les représentants des secteurs public et privé, ainsi que les partenaires de développement. Dans ses remarques faites lors du lancement, Songwe exprime l'espoir que l'analyse du Rapport économique pour l'Afrique permettra aux parties prenantes, en particulier pendant et après la pandémie de COVID-19, d'examiner comment le financement et les outils novateurs pour les infrastructures, l'agriculture et la technologie, sont conçus alors que le continent tente de sortir de la pandémie de COVID-19. Le Rapport examine les instruments financiers novateurs, les pratiques et les politiques nécessaires pour permettre aux pays africains de changer radicalement les nombreuses entreprises, y compris les entreprises naissantes, les micro et petites entreprises, les entreprises sociales, les entreprises professionnelles, les entreprises cotées en bourse, et les entreprises publiques-privées, qui stimuleront une croissance économique inclusive, créeront des emplois et des voies vers de meilleurs moyens de subsistance pour les Africains. Ses principales recommandations comprennent la réglementation du secteur des services bancaires et financiers, la création d'une stabilité financière grâce à des politiques efficaces, la modification et la mise à jour de la législation et des politiques réglementaires du secteur financier et la promotion des financements novateurs du secteur privé. Le Rapport appelle également les pays africains à adopter la stratégie de transformation numérique du continent et la Zone



de libre-échange continentale africaine (ZLECA) pour rationaliser les politiques et la réglementation.

Explorer la gamme complète de mesures politiques

En outre, la fin de la COVID-19 étant incertaine, le Rapport appelle les gouvernements africains à explorer la gamme complète de mesures politiques pour stabiliser le système financier et permettre un financement continu du secteur privé ; accroître la capacité du gouvernement ; renforcer la résilience du secteur financier ; et soutenir toutes les innovations financières qui peuvent atténuer les effets de la pandémie sur les économies africaines. Adelaide Matlanyane, Gouverneure de la Banque centrale du Lesotho, souligne que le financement des infrastructures doit provenir des marchés financiers, des fonds de pension et d'autres sources de financement, ajoutant que, dans le contexte de la COVID-19, c'est le meilleur moment pour adopter des cadres politiques solides pour l'Afrique. « Nous devons rechercher des solutions adaptables aux circonstances uniques de l'Afrique. Les gouvernements doivent s'orienter vers la fourniture de services électroniques et adopter la technologie pour renforcer l'inclusion financière », ajoute-t-elle. Louis Rene Peter LaRose, ancien Ministre des finances des Seychelles, déclare : « La façon dont nous considérons l'aide au développement doit changer. Nous devons puiser dans les marchés financiers privés et être innovants, proactifs et preneurs de risques ». An-

drew Mwaba, Membre du Conseil d'administration de la Banque de Zambie, déclare que l'Afrique a besoin de banques et d'institutions fortes pour que le marché fonctionne. Il fait remarquer que les marchés boursiers présentent des opportunités de financement clés et que la cotation des services publics offre davantage de possibilités de financement. Il souligne la nécessité pour les gouvernements et les régulateurs d'assouplir les restrictions pour permettre aux investisseurs étrangers de fournir un financement supplémentaire. Iraj Abedian, Fondateur et Directeur général de Pan-African Capital Holdings (Pty) Ltd. déclare : « La fragmentation de la réglementation entrave le développement des technologies financières (Fin-Tech), qui nécessitent une envergure pour réussir. Nous devons trouver des projets bancables et maximiser le flux circulaire de financement sur le continent ; nous devons prendre la consolidation des marchés au sérieux ». Mohammed Ibrahim du Ministère des finances pour le Trésor public, Égypte, déclare pour sa part, « Alors que nous continuons à combattre la pandémie de COVID, le développement des marchés financiers et la numérisation sont des moyens clés pour le continent. Le financement des risques climatiques et des risques de catastrophe joue également un rôle clé pour aller de l'avant ». Mohamed Lemine Dhehby, Ministre mauritanien des finances, souligne la nécessité d'apprendre des crises financières précédentes, d'adopter l'investissement responsable et de profiter des avantages de la banque islamique.

Monnaie

La Chine teste le yuan digitalisé

Les billets de banque en circulation dans les portefeuilles présentent des limites. La Chine teste présentement un yuan digitalisé. Cette initiative peut régler certains défis monétaires de l'Afrique, et place la monnaie fiduciaire dans une nouvelle époque.

Le yuan digital que les autorités chinoises prévoient de lancer en 2022 devrait plonger la production et la gestion de la monnaie dans la modernité. Après l'avoir testée dans 4 grandes villes chinoises, la Banque centrale de Chine a dévoilé quelques grandes lignes de ce que sera cette nouvelle forme de moyen de paiement. La monnaie baptisée DCEP (digital currency electronic payment) est en conception depuis 2014. L'ambition de Pékin n'est pas d'entrer dans la création d'une forme supplémentaire de monnaies décentralisées, comme le bitcoin ou l'Ethereum, qui sont générées par des lignes de code informatique et sécurisé par la technologie dite de la Blockchain. La monnaie digitale chinoise prévoit d'être émise par la Banque centrale comme dans le cadre de la monnaie fiduciaire actuelle, et sera distribuée par les banques et les sociétés de paiement. Plutôt que des billets et des pièces de banque, les usagers recevront dans des portefeuilles électroniques créés à cet effet, une augmentation de valeurs représentant de l'argent. Conséquemment, la valeur baissera lorsqu'ils feront des paiements. Suivant cette logique, il y a un risque de voir les ressources des banques commerciales diminuer, surtout pour celles qui ont besoin des dépôts de la clientèle. Dans le système actuel en effet, les dépôts d'argent des individus ne se font pas dans les coffres-forts des banques, mais sous la forme de valeurs inscrites dans des ordinateurs. Si chaque personne peut désormais garder tout son argent dans son téléphone, on pourrait ne plus avoir besoin des banques. L'Institute of



International Finance (IIF), une association des banques centrales basée à Washington estime que pour encadrer ce risque, la Banque centrale de Chine limitera la valeur des transactions possibles entre les portemonnaies électroniques. Cela maintiendra la prééminence des banques sur les gros paiements.

Un impact limité sur le rôle des banques commerciales et des sociétés de paiement

Des analystes estiment cependant qu'une monnaie entièrement digitalisée devrait permettre aux banques de se concentrer sur leur cœur de métier qui est l'intermédiation financière. Elles pourront ainsi réaliser des économies sur les dépenses d'entretien des distributeurs automatiques de billets, de location de fourgons, ou de paiement des caissiers pour mettre à disposition des billets et pièces aux clients. Un autre avantage perçu avec un yuan digitalisé, c'est que le coût de l'argent devrait baisser. En effet, les dépenses de fabrication, d'entretien et de transport des billets et pièces de banque devraient disparaître. Il sera ainsi plus facile de créer de l'argent pour un plus grand nombre de personnes. Enfin, il est admis que le DCEP ne viendra pas

éliminer le rôle des sociétés qui offrent des solutions de paiement. Les applications qui permettent aujourd'hui des paiements avec la monnaie fiduciaire pourront s'adapter à la digitalisation. Aux Etats-Unis, le concept fait débat. Dans de nombreux pays européens, les autorités s'activent pour avoir une plus grande compréhension de ce nouveau moyen de paiement et de ses implications. Cette solution pourrait aussi être efficace pour de nombreux pays africains. La forme actuelle de monnaie impose en effet, des restrictions de distribution au plus grand nombre. Un exemple souvent pris est le fait qu'à la sortie d'une banque avec des grosses coupures de billets, il est difficile de payer un petit commerçant, dont la valeur des marchandises est très faible, car il n'aura pas de monnaie. En Afrique, en zone CEMAC, la Banque centrale avait essayé d'introduire des pièces de 1 franc CFA, mais leur utilisation s'est avérée très peu pratique. Dans plusieurs cas enfin, les signes monétaires sont refusés parce qu'ils sont soit déchirés, soit suffisamment vieillissants. Ces défis pourraient être éliminés, avec un naira, un shilling, un franc CFA, ou toute autre devise africaine qui serait digitalisée.

Avec Agence Ecofin

Covid-19/ Commerce intra-africain

Afreximbank reçoit une facilité de 520 millions de dollars

L'African Export Import Bank (Afreximbank) annonce avoir levé 520 millions de dollars destiné à financer l'aide aux pays africains secourus par la pandémie de la Covid-19. Le prêt a été dirigé par la banque japonaise MUFG, une filiale de Mitsubishi UFJ Financial Group.

L'opération a été couverte par la Nippon Export and Investment Insurance, l'agence gouvernementale japonaise d'assurance du commerce et des investissements. La facilité permettra par ailleurs de financer le commerce et les investissements liés au commerce. Cette émission représente le troisième prêt samouraï après celles de 2017 et 2019, dont le plus

grand prêt Samurai jamais accordé à un émetteur africain. Afreximbank dit s'attendre à des «résultats solides et durables en matière de développement grâce à la mise en œuvre efficace de cette facilité, y compris la création d'emplois, l'augmentation des activités économiques et l'augmentation des recettes fiscales pour les gouvernements en difficulté financière, entre autres

résultats». L'institution a, au mois de mars, lancé un mécanisme de 3 milliards de dollars destiné à atténuer l'impact de la pandémie et atténuer les risques de défauts de paiement commerciaux, soutenir les réserves de change et aider les exportateurs de produits de base aux prises avec des revenus en baisse.

Avec Financial Afrik



BRVM 10 119,64

Variation Jour ↑ 1,81 %

Variation annuelle ↓ -19,76 %



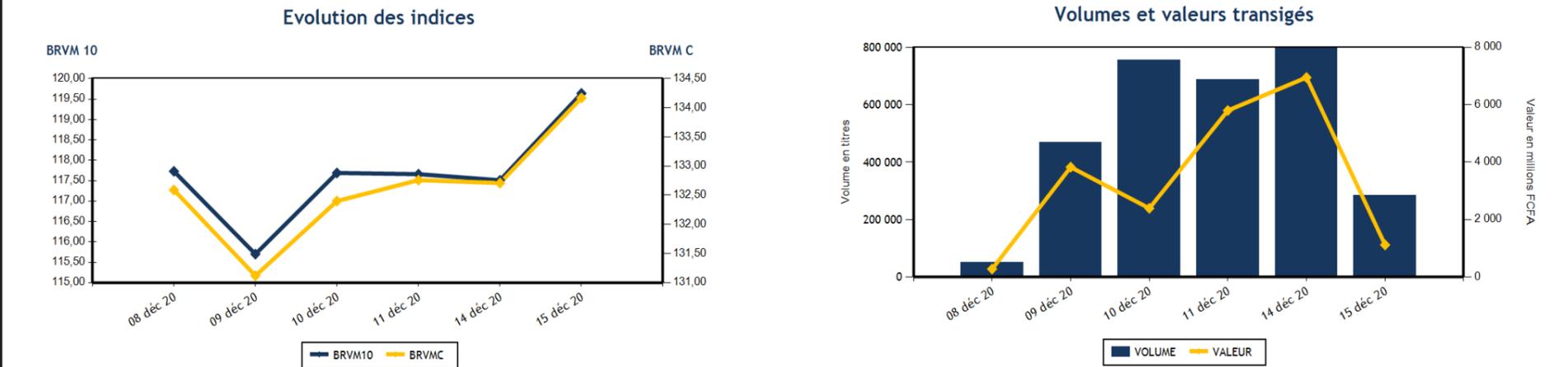
BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

N° 241 mardi 15 décembre 2020 Site : www.brvm.org

BRVM Composite 134,17

Variation Jour ↑ 1,10 %

Variation annuelle ↓ -15,74 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	4 031 123 240 976	1,10 %
Volume échangé (Actions & Droits)	262 876	-7,59 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	913 535 569	-49,78 %
Nombre de titres transigés	37	15,63 %
Nombre de titres en hausse	10	-9,09 %
Nombre de titres en baisse	18	80,00 %
Nombre de titres inchangés	9	-18,18 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SAFCA CI (SAFC)	295	7,27 %	-11,94 %
SOE CI (SDCC)	2 995	5,09 %	6,96 %
SONATEL SN (SNTS)	12 000	4,80 %	-29,39 %
PALM CI (PALC)	1 890	4,71 %	3,85 %
TOTAL CI (TTLC)	1 250	4,17 %	-26,47 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	5 696 423 525 505	-0,10 %
Volume échangé	20 192	-96,06 %
Valeur transigée (FCFA)	201 989 395	-96,06 %
Nombre de titres transigés	10	100,00 %
Nombre de titres en hausse	2	-50,00 %
Nombre de titres en baisse	3	200,00 %
Nombre de titres inchangés	5	

PLUS FORTES BAISSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SOGB CI (SOGC)	2 350	-3,89 %	-8,91 %
TOTAL SN (TTLS)	1 425	-3,72 %	-16,18 %
CIE CI (CIEC)	1 320	-3,65 %	-17,50 %
ECOBANK COTE D'IVOIRE (ECOC)	3 285	-3,10 %	-17,67 %
BANK OF AFRICA BN (BOAB)	3 600	-2,44 %	-0,28 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	35,33	-0,06 %	-6,19 %	3 010	1 290 920	65,18
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	369,62	3,70 %	-25,39 %	59 404	575 961 810	8,21
BRVM - FINANCES	15	56,49	-0,35 %	-7,38 %	41 011	139 964 164	6,06
BRVM - TRANSPORT	2	319,03	-2,20 %	-13,01 %	59 352	76 736 795	5,60
BRVM - AGRICULTURE	5	82,04	-0,86 %	-4,47 %	591	992 365	7,31
BRVM - DISTRIBUTION	7	203,25	0,04 %	-19,75 %	94 557	117 203 235	12,53
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	345,49	0,00 %	14,29 %	4 951	1 386 280	4,35
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	9,60	
Taux de rendement moyen du marché	9,27	
Taux de rentabilité moyen du marché	13,24	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	78	
Volume moyen annuel par séance	240 553,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	743 239 097,72	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	1,53	
Ratio moyen de satisfaction	65,72	
Ratio moyen de tendance	4 286,59	
Ratio moyen de couverture	2,33	
Taux de rotation moyen du marché	0,02	
Prime de risque du marché	-1,08	
Nombre de SGI participantes	25	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat


Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
Avenue Charles de Gaulle Cotonou
01 BP 2500 Cotonou
Tél : (229) 21 31 21 26
Fax : (229) 21 31 26 77


Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso
01 BP 502 Ouagadougou 01
Tél : (226) 29 30 87 73
Fax : (226) 29 30 87 19


CÔTE D'IVOIRE
Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
Plateau, 18 Avenue Joseph ANOMA
01 BP 3802 Abidjan 01
Tél : (225) 20 31 55 50
Fax : (225) 20 32 47 77


GUINÉE-BISSAU
Chambre de Commerce, d'Industrie,
d'Agriculture et des Services de Côte-Bissau,
Avenue Pimenta Neiva
CP 88 Bissau
Tél : (245) 220 18 02 Fax : (245) 220 18 02


MALI
Immeuble SCHWITZ, ACI 2000 Hamiltellog
B.P. 11366 - Bamako
Tél : (223) 44 90 18 10
Fax : (223) 44 90 18 11


NIGER
Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat
du Niger, Place de la concertation
BP 13 200 Niamey
Tél : (227) 20 73 66 62
Fax : (227) 20 73 66 67


SENEGAL
7, rue Jean Monnet
BP : 6956, Dakar - Plateau
Tél : (221) 33 821 15 16
Fax : (221) 33 821 15 16


TOGO
4691, Boulevard G. OMASSIROBE Eyadéma,
Immeuble 201
BP : 3082 Lomé
Tél : (228) 22 81 53 16
Fax : (228) 22 26 23 41

BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

Équipementier

Adidas étudie la possibilité de vendre Reebok

Cette option est envisagée par l'équipementier sportif allemand qui a acquis la marque américaine Reebok en 2006.

L'équipementier sportif allemand Adidas, principal concurrent de Nike, n'écarte pas la possibilité de vendre Reebok, sa filiale américaine en difficulté, acquise en 2006 pour 3,1 milliards d'euros. C'est en tout cas une des options envisagées pour l'avenir de cette marque. Par le biais d'un communiqué, Adidas a indiqué lundi que des «alternatives stratégiques» sont étudiées pour Reebok qui incluent «à la fois la vente (...) et le maintien» dans le groupe. Une décision officielle sera annoncée le 10 mars 2021, lors de la présentation de la nouvelle stratégie d'Adidas par le patron danois Kasper Rorsted.

Des rumeurs régulières sur une éventuelle cession

Depuis son rachat par le groupe allemand, Reebok,



spécialisée dans le sportswear féminin, a toujours été considérée comme un enfant à problème au sein de l'équipementier, alimentant régulièrement des rumeurs sur une éventuelle cession. La marque ne vaut plus que 803 millions d'euros au bilan du groupe après plusieurs dépréciations comptables. La dernière est intervenue en août après un recul de 42% des ventes au deuxième trimestre, à 228 millions d'euros, fortement affecté par la pandémie du coronavirus. Le chiffre d'affaires de Reebok

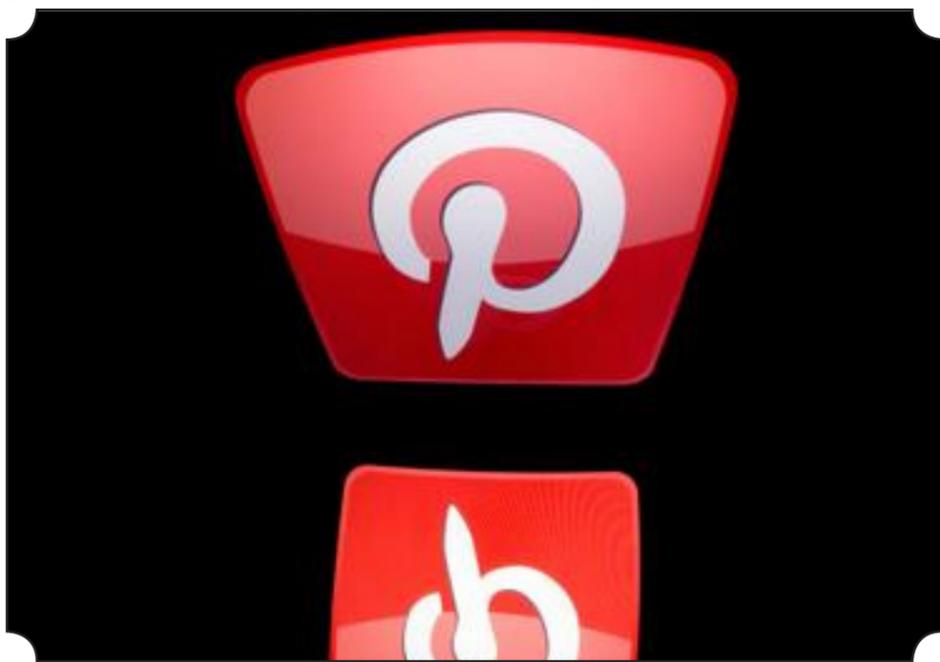
avait encore augmenté de 2% en 2019, à 1,75 milliard d'euros, une petite partie des 23,6 milliards d'euros de l'ensemble du groupe Adidas. Si un plan de redressement lancé en 2016 a permis à Reebok de «retrouver la rentabilité en 2018» soit «deux ans plus tôt que prévu», selon le communiqué, le groupe ne fait pas de pronostic pour l'année 2020. En Bourse, l'action Adidas grimpait après cette annonce de 1,66% à 288,0 euros dans un indice Dax en hausse de près de 1%.

Le Figaro avec AFP

États-Unis

Accusé de sexisme, Pinterest paie 22,5 millions de dollars

Une ex-employée reprochait au groupe de l'avoir payée moins bien que ses collègues masculins et de l'avoir écartée de décisions importantes.



La société américaine Pinterest, accusée par son ex-directrice des opérations de discrimination sexiste, a accepté lundi de lui verser 20 millions de dollars et de payer 2,5 millions à des associations défendant les femmes et les minorités dans les entreprises de la Tech. Françoise Brougher va en conséquence retirer sa plainte, ont indiqué les deux parties dans un message commun transmis à l'AFP. «Pinterest reconnaît l'importance de favoriser un environnement de travail qui soit diversifié, équitable et inclusif, et va continuer à améliorer sa culture», y est-il souligné. Selon les termes de l'accord, la plateforme de photos ne reconnaît toutefois

pas officiellement sa responsabilité. «Je continuerai à plaider en faveur de l'équité dans les entreprises, en particulier pour la présence accrue de femmes au sein des directions», a souligné pour sa part Françoise Brougher sur Twitter.

«Misogynie généralisée»

Dans un long message sur le site Medium publié au moment du dépôt de sa plainte, en août, elle reprochait notamment au groupe de l'avoir payée moins bien que ses collègues masculins et de l'avoir écartée de décisions importantes. Elle accusait aussi le groupe, qui l'avait embauchée en mars

2018, de l'avoir licenciée en avril 2020 alors qu'elle commençait à faire entendre ses récriminations contre «la discrimination rampante», «un environnement de travail hostile» et «une misogynie généralisée». «Bien que 70% des utilisateurs de Pinterest soient des femmes, l'entreprise est dirigée par des hommes avec peu de participation des femmes dirigeantes», soulignait-elle dans son message. «Les dirigeantes de Pinterest, même au plus haut niveau, sont marginalisées, exclues et réduites au silence», y ajoutait-elle. Lancée en 2010, la plateforme revendique plus de 440 millions d'utilisateurs mensuels.

(AFP/NXP)

Royaume-Uni

La City de Londres nerveuse face à un Brexit sans accord

Le secteur financier britannique va perdre son «passeport» européen, dispositif permettant de vendre – depuis le Royaume-Uni – produits et services financiers dans l'UE.



Le secteur financier britannique voit avec nervosité l'hypothèse d'un Brexit sans accord gagner du terrain. Il pointe un risque de perdre des clients et de l'influence dans des domaines clés comme les produits dérivés, sans parler de possibles turbulences sur les marchés financiers. La Banque d'Angleterre estime que la plupart des risques ont été contenus en vue de la fin de la période de transition post-Brexit, à l'issue de plus de quatre ans de préparatifs. Mais, selon elle, un «no deal» pourrait provoquer «volatilité des marchés et perturbations des services financiers», particulièrement pour les clients «basés dans l'UE». En cas de «no deal», la banque Morgan Stanley prévoit ainsi un plongeon de l'indice boursier FTSE-250 de 6 à 10% et de 10 à 20% pour les actions bancaires, déjà laminées par la pandémie de Covid-19. À partir du 1er janvier, le secteur financier britannique et la City de Londres vont perdre leur «passeport» européen, dispositif permettant de vendre – depuis le Royaume-Uni – produits et services financiers dans l'UE.

Équivalences

La City s'inquiète à présent de la négociation d'un régime d'équivalences, qui prévoit une compatibilité des règles afin de maintenir des échanges fluides sur certains services: des sésames d'une portée beaucoup plus restreinte (il y en a plusieurs dizaines régissant divers domaines des services financiers) et

facilement révocables. Par exemple, si l'Union européenne a déjà donné son feu vert à la compensation des produits dérivés, elle ne l'a pas accordé encore aux échanges de ces produits qui représentent des centaines de milliards de livres de transactions quotidiennes. Les banques et institutions financières ont pris des mesures techniques pour assurer une fluidité des transactions, en cas d'échec des négociations bilatérales, et les gouvernements des deux côtés de la Manche ont légiféré pour assurer une continuité des contrats d'assurance ou de gestion d'actifs. «Si le Royaume-Uni et l'Union européenne ont une relation plus acrimonieuse, cela pourrait prendre encore plus longtemps pour des équivalences», relève Sarah Hall, du centre de réflexion The UK in a Changing Europe.

Transferts à Paris et Francfort

Une grande partie des institutions financières britanniques ont déjà installé ou étoffé leurs équipes et bureaux dans l'Union européenne de Paris à Francfort en passant par Amsterdam pour pouvoir y transférer une partie de leurs activités: 7500 personnes selon le cabinet EY, une fraction des plus de 500'000 personnes qui travaillent dans la City. D'après EY, les entreprises financières ont aussi déjà transféré plus de 1200 milliards de livres sterling d'actifs vers l'UE depuis le vote du Brexit. En cas de divorce non coopératif avec Londres, la Commis-

sion européenne pourrait compliquer la tâche de ces filiales britanniques en leur demandant plus de capitaux propres ou de personnel avant de leur accorder une licence d'activité. Les transferts de données personnelles pourraient aussi se voir compliqués, car la Commission européenne n'a pas encore validé les normes de protection de données britanniques.

Arrêter les frais

Les banques et sociétés d'investissement pourraient alors choisir d'obtempérer – ce qui serait compliqué par le Covid-19 et les freins aux déplacements des personnes – ou de renoncer à certains clients ou activités devenues potentiellement trop coûteuses et risquées, remarque Simon Gleeson, du cabinet d'avocats Clifford Chance. D'autant que, éprouvées par la pandémie et un environnement difficile de taux d'intérêt bas ou négatifs, elles n'ont pas beaucoup de «surplus de capital disponible», fait-il remarquer. Certaines ont déjà pris les devants en fermant les comptes de certains clients britanniques installés dans l'UE, ce qui touche pour l'instant quelques dizaines de milliers de personnes, mais pourrait s'accélérer. Le marché des dérivés pourrait être particulièrement touché. La Banque d'Angleterre soulignait vendredi que «certaines sociétés européennes, au vu de la directive de Bruxelles sur les dérivés obligatoires, pourraient ne plus être en mesure de procéder à des échanges de ces produits sur les sites britanniques et inversement». Ce qui risque de se traduire d'après la Banque d'Angleterre par un exode des activités de courtage de dérivés vers «d'autres juridictions», notamment Wall Street.

(ATS/NXP)

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
6ième édition Naturallia	1er au 3 septembre 2020	Canada	https://naturallia.com/
4e Conférence mondiale sur le teck 2020	24 au 27 août 2020	Accra, Ghana	Néant
Conférence mondiale sur l'ingénierie du bois 2020	24 au 27 août 2020	Santiago (Chili)	Néant
Salons e-marketing et stratégie clients	1er au 3 septembre 2020	Paris, France	https://www.emarketingparis.com/ https://www.emarketingparis.com/
8e Forum mondial sur la durabilité	14 au 19 septembre 2020	Genève (Suisse)	Néant
Rencontres de l'action internationale des collectivités territoriales 2020	21 au 22 Septembre 2020	Paris, France	http://www.cities-unies-france.org/10e-rencontres-de-l-AICT-les-2-3-juillet-2019-ACTES
3e Conférence de l'IUFRO sur l'acacia 2020	22 au 24 septembre 2020	Bintulu, Sarawak (Malaisie)	Néant
Forum mondial de l'économie circulaire 2020	29 septembre au 1er octobre 2020	Toronto, Canada	https://www.economiecirculaire.org/
Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (CdP-26)	9 au 20 novembre 2020	Glasgow (Royaume-Uni)	Néant
Forum biennal mondial de l'investissement de la CNUCED	6 au 10 décembre 2020	Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis	Néant
Journées de l'Innovation en Biologie 2020	04 au 05 novembre 2020	Paris, France	https://jib-innovation.com/
Assises africaines de l'intelligence économique	Février 2021	Congo	communication@assises-africaines-ie.org

HOROSCOPE finance

Bélier Ce sera le moment ou jamais de prendre des initiatives audacieuses sur le plan matériel. Votre habileté en matière d'argent, doublée d'une chance insolente, vous permettra de réaliser des miracles.

Taureau Votre secteur argent sera vide d'influences planétaires. Mais cela ne veut pas dire que vous n'aurez pas l'occasion de faire de bonnes affaires. Vous allez bénéficier d'un courant de chance financière grâce au soutien de Neptune. Un conseil : jouez, réclamez les vieilles créances, etc. Ainsi, vous aurez des chances d'avoir une bonne surprise.

Gémeaux Vous devrez vous tourner vers des activités plus rentables sur le plan financier. Vous aurez de lourdes dépenses à subir et vous aurez beaucoup à faire pour améliorer votre confort domestique. Les questions d'argent vous rendront anxieux, et votre esprit sera accaparé par vos affaires.

Cancer Sous l'emprise de la planète Pluton, vous aurez une terrible envie de gagner beaucoup d'argent et vite. Cependant, l'ambiance astrale générale vous confisquera toute chance pure. Prenez donc garde. Au lieu de risquer vos modestes économies aux jeux de hasard, vous feriez mieux de les déposer dans une caisse d'épargne ou de les investir autrement. Bien sûr, quelqu'un doit gagner gros dans ces jeux, mais il est certain cette fois-ci que ce ne sera pas vous.

Lion Vénus vous fera de la morale financière aujourd'hui. Cet astre est partisan inconditionnel de la vertu d'économie et d'une certaine frugalité. Il vous conseillera d'être très attentif aux cordons de la bourse et vous invitera à utiliser sainement votre argent.

Vierge Votre équilibre financier est stable, et il va le rester cette fois. Vous n'aurez donc pas de réelles inquiétudes à vous faire. Il faudra toutefois vous méfier de l'impact d'Uranus, qui pourra vous souffler des envies d'achats onéreux et peu utiles. Attention, notamment, aux coups de cœur pour des vêtements très beaux, certes, mais dont vous pourriez parfaitement vous passer.

Balance La planète Neptune, bien aspectée, vous prodiguera sa bienveillante protection et vous offrira des possibilités financières amplifiées. Vous serez particulièrement habile dans vos transactions diverses. Une certaine chance aux jeux de bluff, tel le poker, et une chance quasi certaine aux jeux de hasard, tel le Loto.

Scorpion Vos finances ne tourneront pas rond aujourd'hui. Ne sombrez pas dans les idées noires pour autant. Les choses s'éclairciront et prendront bientôt une tournure beaucoup plus encourageante. Donc, pas de coups de colère avec des décisions brutales, car vous le regretterez. Aussi, soyez fourmi plutôt que cigale.

Sagittaire Vos nerfs seront mis à rude épreuve, mais c'est vous qui le rechercherez délibérément ; vous prendrez des risques financiers assez importants. Mercure devrait vous aider à arriver à bon port. Cette même planète se montrera favorable aux transactions immobilières.

Capricorne Neptune formera des aspects favorables au secteur des biens matériels. Son influence sera efficace ! Gardez-vous cependant d'être trop optimiste en prenant des risques financiers excessifs.

Verseau Vénus étant en aspect favorable, tout devrait bien se passer sur le plan financier. Attention, pourtant : la déesse de l'amour, de la beauté et de l'harmonie pourrait pousser certains d'entre vous à dépenser des fortunes pour des soins esthétiques, ou à engager un décorateur pour refaire luxueusement les tapisseries du salon...

Poissons Avec Saturne en cette configuration, tous ceux qui ont dernièrement fait preuve d'imprudences en matière financière vont probablement connaître quelques difficultés. Mettez de l'ordre dans vos comptes, et attendez que le Ciel se dégage sans commettre d'autres folies.

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières

Email : leconomistetogo@gmail.com
Site web : www.leconomistedutogo.com
REC N°0602/11/12/19/HAAC
Address AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)
Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Joël YANGLU
00228 97 78 79 07

Chef d'édition

Yves K.ADJANOUVI

Rédacteurs

Issa SIKITI da SILVA

Nicole ESSO

Kodji GATOR JOE

Vivien ATAKPABEM

Junior OREDOLA

Bernard D. AFAWOUBO

Direction commerciale

Madjé Wellda AKUE

00228 97 25 84 84

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Léon Junho SODEDJI

Imprimerie

J.C. Inter press

Tirage: 5000



Société d'Études Topographique Immobilière et d'Expertise Foncière

Foncier - Construction - Location - Vente d'immeuble

Invite

les togolais au respect des mesures prises
par le Gouvernement contre le **Corona virus**

ENSEMBLE, PROTÉGEONS LE TOGO

Les mesures barrières contre
le coronavirus COVID-19

SE LAVER

les mains à l'eau et au savon
fréquemment.



UTILISER

des mouchoirs à usage unique et les
jeter immédiatement dans une
poubelle fermée puis se laver les
mains



SE COUVRIR

la bouche et le nez avec le pli du
coude en cas de toux ou
d'éternuement.



LIMITER

les contacts proches. Maintenir une
distance d'au moins 1 mètre avec les
autres personnes, en particulier si
elles toussent, éternuent ou ont de la
fièvre.



NUMERO VERT 111

SI VOUS RESSENTEZ DE LA
FIÈVRE, DE LA TOUX OU
DES DIFFICULTÉS À RESPIRER.



A la propagation du Coronavirus au TOGO

Siège : Agoé route de la cour d'appel (derrière IPP Institut)
Tel 00(228) 22 40 40 48 / 92 06 85 06 E-mail seultogo@gmail.com Lomé

Préfecture de Vo

Une étude propose des solutions pour une agriculture résiliente

La vulnérabilité de l'agriculture pluviale face à la variabilité climatique et stratégies d'adaptation paysannes dans la préfecture de Vo au sud-Togo, c'est le thème qui a fait l'objet d'une étude en vue de la rédaction d'un mémoire de Master en Géographie à l'Université de Lomé.



Effectué par Charles Essodina KOLOU, les résultats de cette étude compilés dans un document de 116 pages ont été présentés publiquement lundi 14 décembre devant un jury présidé par le Professeur Wonou OLADOKOUN. Cette étude a eu pour objectif général d'analyser la vulnérabilité de l'agriculture pluviale face à la variabilité climatique et les stratégies paysannes d'adaptation dans la préfecture de Vo. Cette vulnérabilité a été analysée par l'impétrant à travers une méthodologie basée sur la recherche documentaire, et des enquêtes de terrains couplées de l'analyse des données agroclimatiques et des rendements agricoles dans le secteur d'étude. « L'approche méthodologique adoptée nous

a permis d'analyser la vulnérabilité à travers les impacts de la variabilité climatique sur le secteur agricole, l'exposition et la sensibilité des cultures développées ainsi que la capacité d'adaptation des populations de Vo », a expliqué le jeune chercheur devant le jury. Les résultats mettent en évidence la variabilité interannuelle de la pluviométrie traduite entre autres par le raccourcissement des saisons de pluies, et le démarrage tardif des saisons culturales. L'étude a aussi révélé que la préfecture de Vo connaît aussi une hausse des températures depuis l'année 2000. Cette dynamique climatique impacte négativement l'agriculture pluviale qui reste encore traditionnelle, de type

familial et qui constitue la principale activité économique de la préfecture de Vo. De fait, l'agriculture emploie 91% de la population dans ladite préfecture. « La variabilité climatique constitue l'une des principales causes de la baisse des rendements enregistrés ces dernières années. Cette baisse de rendement induit une baisse de revenus agricoles mais aussi indirectement la baisse du niveau d'étude, l'insécurité alimentaire et l'exode rural. La variabilité climatique a aussi des impacts environnementaux dans le secteur d'étude », révèle l'étude. Face à ces impacts, la faible capacité d'adaptation, l'inefficacité des stratégies d'adaptation développées par les paysans, la dépendance de l'agriculture pluviale du climat et son exposition permettent de mettre en évidence la vulnérabilité de l'agriculture pluviale développée dans la préfecture de Vo face à la variabilité climatique. De ses résultats, cette étude qui a bénéficié d'un financement du Programme d'Appui à la Lutte contre les Changements Climatiques (PALCC) propose des solutions durables pour une résilience de l'agriculture pluviale dans la préfecture de Vo.

Avec footmercato.net

Liga, Real Madrid

Benzema juste derrière Messi et Ronaldo

Depuis mercredi dernier et la qualification du Real Madrid pour les 8es de finale de Ligue des Champions, Zinedine Zidane peut grandement remercier Karim Benzema. En inscrivant un doublé face à Mönchengladbach (2-0), l'attaquant français avait dès lors permis à son entraîneur de souffler un bon coup.

Depuis le Real enchaîne les victoires sous l'impulsion de son serial buteur français qui n'a pas manqué de récidiver ce mardi soir face à l'Athletic (3-1). Le joueur formé à l'OL a une nouvelle fois permis à son équipe de

l'emporter en trouvant le chemin des filets à deux reprises. Avec ce nouveau doublé, le natif de Lyon est entré dans l'histoire de la Liga. En effet, selon les statistiques d'Opta, Benzema a marqué 34 doublés en Liga depuis ses débuts en

championnat lors de l'exercice 2009/2010, là où seuls Messi (78) et Ronaldo (51) font mieux. Une statistique qui confirme à quel point le numéro 9 merengue est depuis bien des années au sommet de son art.

Avec footmercato.net

Principaux pays partenaires

Principaux clients (% des exportations)	2017
Burkina Faso	17,9%
Bénin	14,3%
Ghana	7,6%
Niger	6,4%
Inde	6,1%
Mali	5,7%
Côte d'Ivoire	5,5%
Nigéria	4,8
Emirats Arabes Unis	3,5%
Australie	3,2%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Religion

Pasteur Edoh Komi plaide pour une réouverture définitive des lieux de culte

Pasteur Edoh Komi du Mouvement Martin Luther King (MMLK-la voix des sans voix) tient à ce que tous lieux de culte soient définitivement ouverts avant la fin de cette année.

Dans un communiqué rendu public au nom de son mouvement, l'adjoint au maire du Golfe 2 applaudit les leaders religieux du Grand Lomé. Il leur décerne une « mention honorable » pour avoir fait respecter effectivement les mesures barrières dans leurs divers lieux d'adoration, notamment les églises et les mosquées. « Après quelques mois d'ouverture progressive des lieux de culte, il est indispensable de noter que les religieux sont responsables et ont fait respecter effectivement les mesures barrières dans leurs divers lieux d'adoration, notamment les églises et les mosquées. Loin d'être source de contamination massive comme présumé, les lieux de culte restent et demeurent des



foyers de prières intensives pour contrecarrer le ravage meurtrier de cette pandémie », relève Pasteur Edoh Komi. Pour lui, le test de l'ouverture partielle des lieux de culte a été une totale réussite. Et cela montre à quel point les leaders religieux peuvent contribuer à la riposte contre la Covid-19. Par ailleurs, l'homme de Dieu

plaide pour une réouverture totale et définitive des lieux de culte en cette période de fêtes de fin d'année dans le Grand-Lomé (aussi), en guise de reconnaissance. « L'ouverture définitive des lieux de culte dans le Grand-Lomé s'impose pendant cette fin d'année », a-t-il conclu.

Avec iciLome

FC Barcelone

Le vestiaire au bord de l'implosion

Les tensions seraient croissantes en interne, alors que l'épisode des négociations pour une baisse des salaires a laissé des traces.

Les choses ne se passent pas spécialement bien au FC Barcelone en ce moment. Dans l'attente des fameuses élections présidentielles du 24 janvier prochain qui devraient marquer un énorme tournant pour le club, ça ne va pas très bien sur le terrain, puisque l'équipe pointe à la huitième place, et est assez loin de l'Atlético de Madrid et du Real Madrid. Des soucis sportifs, institutionnels, et aussi financiers, puisque l'écurie catalane a été touchée de plein fouet par la crise du coronavirus. Si une deuxième baisse des salaires des joueurs de l'équipe première a été actée il y a quelques jours seulement - 122 millions d'euros vont être économisés - cet épisode a fait mal au vestiaire. C'est du moins ce que nous a appris hier soir l'émission Onze de la chaîne de télévision publique catalane Esport3. Ainsi, comme l'avait officialisé le FC Barcelone, quatre joueurs avaient signé



un nouveau contrat, alors que les négociations entre le vestiaire et les dirigeants battaient leur plein : Gerard Piqué, Frenkie de Jong, Clément Lenglet et Marc-André ter Stegen.

Un joueur traité de Judas

Des prolongations dans le dos du reste du vestiaire, qui n'ont pas plu aux autres membres de l'effectif barcelonais. L'un des quatre joueurs cités - son nom n'est pas cité par l'émission - a même été appelé « Judas » par ses coéquipiers, signe que ces négociations paral-

lèles n'ont pas vraiment été appréciées. Preuve encore, que le vestiaire barcelonais est loin d'être uni et que les tensions sont bel et bien là. Il y a quelques jours, la presse dévoilait également que Ronald Koeman s'en était pris, de vive voix et devant tout le vestiaire, à Riqui Puig, qu'il accusait d'avoir filtré des informations dans les médias. Dans le même temps, on apprend également aujourd'hui, via le même média, qu'Ousmane Dembélé a encore été recadré par le staff du FC Barcelone. Concrètement, on lui reproche de ne pas apprendre de ses erreurs du passé, puisque face à Cadix le 5 décembre dernier, il aurait senti des gênes en deuxième période, mais a préféré ne rien dire et continuer à jouer. Résultat, il souffre d'une nouvelle blessure musculaire et n'a pas pu rejouer depuis. De quoi agacer Ronald Koeman et les médecins du Barça...

Avec footmercato.net

Principaux fournisseurs (% des importations)	2017
Chine	19,6%
France	10,8%
Japon	5,1%
Pays-Bas	5,0%
Ghana	4,1%
Inde	3,6%
Belgique	3,2%
Arabie Saoudite	3,2%
Allemagne	3,1%
Nigéria	3,0%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

<https://import-export.societegenerale.fr/fr/fiche-pays/togo/indicateurs-croissance>



#CQFS

Avez-vous des interrogations sur les formalités au Cadastre ?
L'OTR est à votre écoute. L'OTR met à votre disposition un bureau dédié pour le traitement de vos plaintes. En 48h seulement, vous recevrez une suite à votre plainte. Vous pouvez aussi envoyer vos requêtes sur la plateforme numérique dédiée
via : www.otr.tg ou www.dadc.gouv.tg



Office Togolais des Recettes - OTR